

LE DEVOIR

La Cour suprême pourrait plonger Québec dans la marmite linguistique

MANON CORNELLIER

Ottawa — Le gouvernement Charest pourrait se retrouver plongé malgré lui dans la marmite du débat linguistique, et ce, dès aujourd'hui. Tout dépendra des jugements que rendra la Cour suprême du Canada ce matin dans le délicat dossier de l'accès à l'école anglaise au Québec. Trois décisions sont attendues, dont deux particulièrement déterminantes pour l'avenir de ce chapitre de la Charte québécoise de la langue française, mieux connue sous le nom de loi 101.

Une victoire dans l'une ou l'autre de ces deux causes pourrait ouvrir la porte des écoles anglaises aux francophones et allophones qui n'y ont pas accès à l'heure actuelle. En vertu de la loi 101, un enfant peut s'inscrire à l'école anglaise au Québec seulement si lui ou un de ses parents a reçu la « majeure partie » de son éducation primaire ou secondaire en anglais au Canada.

« La dernière chose que veut Jean Charest, c'est une crise linguistique. C'est la seule qu'il n'a pas eue. »

Une victoire des plaignants signifierait un retour au libre choix pour quiconque est citoyen canadien, affirme d'ailleurs Brent Tyler, l'avocat qui représente les plaignants dans toutes ces causes. Signe de la délicatesse de l'affaire, la Cour suprême a pris un an pour trancher. Le dernier jugement de la Cour suprême sur la loi 101, qui remonte à 1988, portait sur l'interdiction de toute autre langue que le français dans l'affichage commercial.

« La dernière chose que veut Jean Charest, c'est une crise linguistique. C'est la seule qu'il n'a pas eue », a affirmé la politologue Linda Cardinal, de l'Université d'Ottawa. Mais cette spécialiste des droits linguistiques minoritaires avoue être au aguets. « Il y a un équilibre, ici. C'est une poudrière, cette question-là. [...] Toucher à l'éducation, c'est jouer sur l'équilibre linguistique », dit-elle. La publication des jugements coïncide avec la tenue, à l'Université d'Ottawa, d'une conférence internationale sur les politiques linguistiques au Canada et en Europe. Selon Mme Cardinal, les experts présents sont impatients de lire les décisions.

Un des appels jugés aujourd'hui a été interjeté par huit couples de parents francophones — ils étaient dix au départ — qui souhaitaient envoyer leurs enfants à l'école anglaise. Selon eux, déterminer le sort des enfants en fonction de l'éducation de leurs parents constitue une forme de discrimination qui contrevient à la Charte québécoise des droits de la personne.

VOIR PAGE A 8: COUR

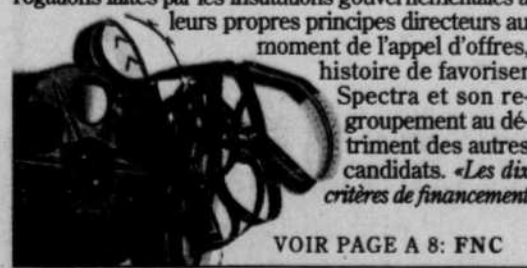
Téléfilm et la SODEC pris à partie par le FNC

ODILE TREMBLAY

André Lamy, le nouveau directeur général du Festival du nouveau cinéma (FNC), dénonce la SODEC et Téléfilm tout en qualifiant de bidon l'appel de propositions lancé le 7 septembre 2004. Celui-ci invitait alors les organismes intéressés à proposer leur candidature en vue de la création d'un nouveau rendez-vous de cinéma « rassembleur ».

Mais ça s'est morpionné depuis. Les cris fusent de toute part. Les couteaux volent. D'où le présent feuilleton des festivals, aussi appelé saga.

André Lamy est révolté à l'idée que les dates du FIM, le nouveau festival de films patronné par Spectra, puissent demeurer inchangées en 2005 alors qu'elles chevauchent celles du FNC. Il dénonce les dérogations faites par les institutions gouvernementales à leurs propres principes directeurs au moment de l'appel d'offres, histoire de favoriser Spectra et son regroupement au détriment des autres candidats. « Les dix critères de financement

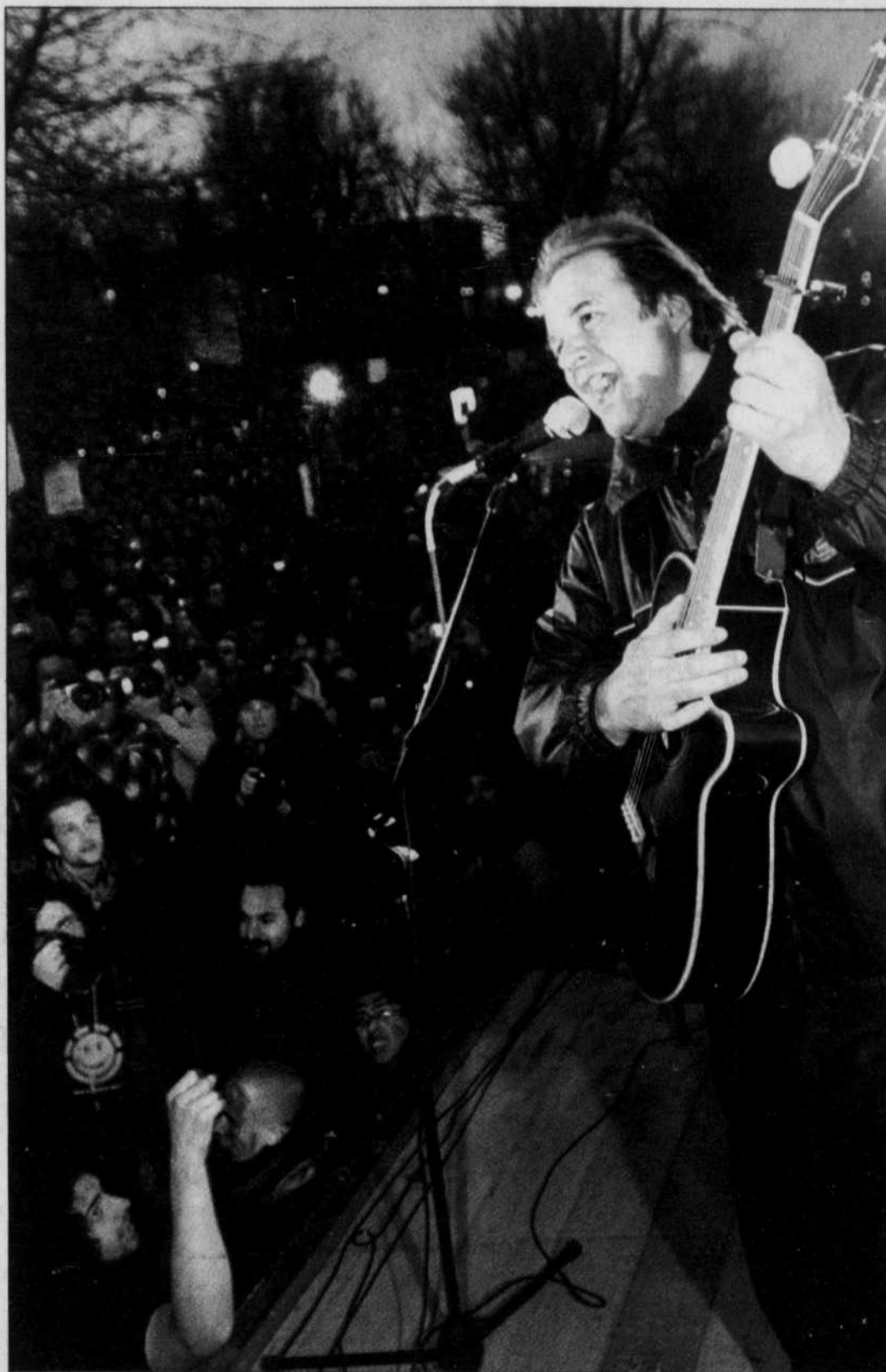


VOIR PAGE A 8: FNC

INDEX

7	78313100067	2	
Annances	B 4	Idées	A 7
Avis publics	A 4	Météo	B 4
Culture	B 8	Monde	B 5
Décès	B 4	Mots croisés	B 4
Économie	B 1	Sports	B 6
Éditorial	A 6	Télévision	B 7

73 % d'appuis aux étudiants



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Idole d'une autre génération de militants, le chanteur Paul Piché, venu au spectacle en compagnie de son fils gréviste, a partagé la scène avec les Loco Locass et leur désormais célèbre hymne Libérez-nous des libéraux ainsi que les chanteurs Tomas Jensen et Vincent Vallières. Le spectacle « manifestif » a réuni au parc Lafontaine plusieurs milliers de jeunes et de moins jeunes venus « fêter » l'anniversaire de la compression de 103 millions de dollars dans les bourses aux étudiants.

Les deux tiers des Québécois sont par ailleurs prêts à renoncer à une partie des baisses d'impôt pour réinjecter les 103 millions dans les bourses aux étudiants

CLAIRANDRÉE CAUCHY

C'est avec l'opinion publique derrière eux que plusieurs milliers d'étudiants ont « célébré » le premier anniversaire de la compression de 103 millions dans l'aide financière. Les deux tiers des Québécois sont prêts à renoncer à une partie des baisses d'impôt pour réinjecter les 103 millions dans les bourses aux étudiants.

C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par la firme Léger Marketing auprès de 1004 répondants entre les 23 et 28 mars pour le compte de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). Les trois quarts (73 %) des Québécois appuient la demande des étudiants de réinvestir les 103 millions dans les bourses.

« Au cours des dernières semaines, le mouvement étudiant a gagné la bataille des relations publiques. Le peuple, non seulement les jeunes mais même les générations plus âgées, appuie la revendication étudiante », observe le sondeur Jean-Marc Léger.

Les Québécois sondés se disent même prêts, dans une proportion de 63 %, à renoncer à 26 \$ de baisses d'impôt par année (soit l'équivalent des 103 millions) pour revenir en arrière sur la compression. « Ce qui est étonnant, c'est que ce sont les plus riches qui sont le plus disposés à renoncer aux baisses d'impôt », note le sondeur Jean-Marc Léger.

La proposition formulée il y a deux semaines par le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, de réinjecter 42 millions cette année et 95 millions d'ici cinq ans dans un système de remise de dette n'ébranle pas cet appui populaire, malgré les dizaines de milliers de dollars dépensés en publicité pour la



L'emblème de la grève étudiante a été hissé hier sur la croix du mont Royal.

VOIR PAGE A 8: ÉTUDIANTS

L'Amérique selon Carlos Fuentes

CAROLINE MONTPETIT

I la bagout d'un jeune homme et affiche une élégance irréprochable. L'écrivain mexicain Carlos Fuentes, « éternel nobélisable » selon certains, a rencontré la presse hier à Montréal avant de recevoir le prestigieux prix littéraire Metropolis bleu pour l'ensemble de son œuvre à l'ouverture du festival du même nom. Erudit, polyglotte, citoyen du monde, très politique et très talentueux, l'écrivain a la septantaine tout simplement rayonnante.

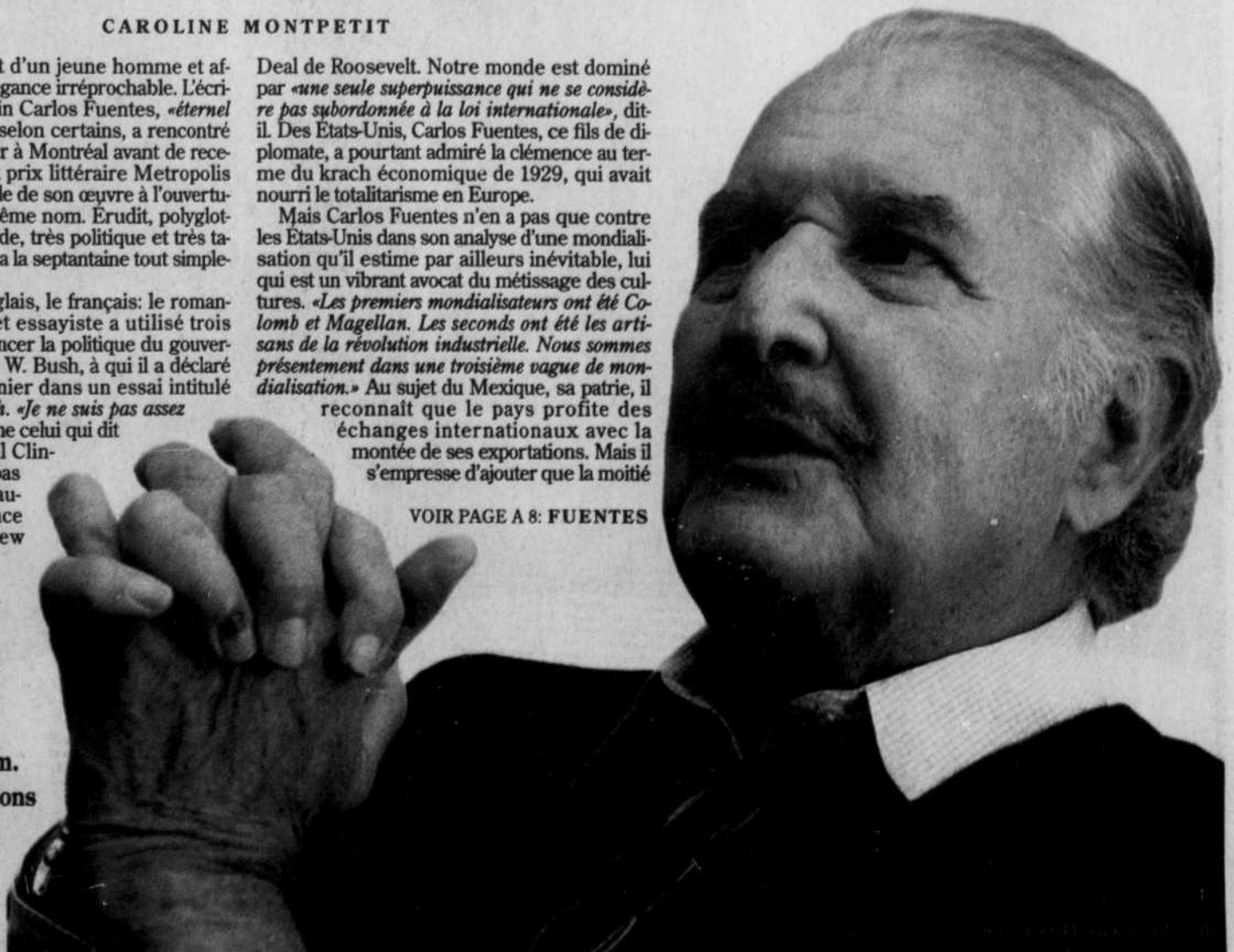
L'espagnol, l'anglais, le français: le romancier, nouvelliste et essayiste a utilisé trois langues pour dénoncer la politique du gouvernement de George W. Bush, à qui il a déclaré la guerre l'an dernier dans un essai intitulé *Fuentes contre Bush*. « Je ne suis pas assez dur avec lui », affirme celui qui dit être un ami de Bill Clinton et qui n'aime pas voir détruit avec autant de nonchalance l'héritage du New

Deal de Roosevelt. Notre monde est dominé par « une seule superpuissance qui ne se considère pas subordonnée à la loi internationale », dit-il. Des États-Unis, Carlos Fuentes, ce fils de diplomate, a pourtant admiré la clémence au terme du krach économique de 1929, qui avait nourri le totalitarisme en Europe.

Mais Carlos Fuentes n'en a pas que contre les États-Unis dans son analyse d'une mondialisation qu'il estime par ailleurs inévitable, lui qui est un vibrant avocat du métissage des cultures. « Les premiers mondialisateurs ont été Colomb et Magellan. Les seconds ont été les artisans de la révolution industrielle. Nous sommes présentement dans une troisième vague de mondialisation. » Au sujet du Mexique, sa patrie, il reconnaît que le pays profite des échanges internationaux avec la montée de ses exportations. Mais il s'empresse d'ajouter que la moitié

VOIR PAGE A 8: FUENTES

« Si nous ne disons plus le monde, nul ne nous donnera de nom. Si nous ne parlons plus, le silence imposera son obscure seigneurie. »



ACTUALITÉS

FUENTES

SUITE DE LA PAGE 1

du pays est une zone franche libre d'impôts pour les entreprises qui s'y installent, que le chômage, la pauvreté et l'insécurité y font des ravages croissants. Il regrette que le Mexique soit considéré comme «un partenaire mineur» dans ses échanges commerciaux avec les États-Unis et le Canada.

Après 70 ans du même régime, le Mexique connaît enfin un gouvernement démocratique, fût-il de droite. Mais Carlos Fuentes refuse de limiter à un seul scrutin la définition de la démocratie. Pour lui, une véritable démocratie doit nécessairement être assortie d'un climat de sécurité, de mesures économiques et de conditions de travail décentes. A ce sujet, il dit s'inquiéter du fait que 200 millions de Latino-Américains vivent avec moins de 2 \$ par jour et qu'une majorité d'entre eux se disent prêts, moyennant une amélioration de leurs conditions de vie, à vivre sous un gouvernement autoritaire. Enfin, il cible au Mexique deux foyers générateurs d'une violence grandissante, celui qui entoure la frontière des États-Unis, où des centaines de milliers de Mexicains vont travailler illégalement chaque année, et le groupe des Mara Salvatrucha, ces immigrants issus des grandes guerres d'Amérique latine, notamment du Salvador, qui sèment la terreur dans le sud du pays et dans la région de Mexico.

«L'insécurité ne cesse d'augmenter au Mexique, dit-il. Et c'est une des raisons pour lesquelles tant de travailleurs quittent le pays pour travailler aux États-Unis ou au Canada. Cette violence vient notamment de l'écrasement de la classe moyenne et aussi d'un manque de volonté politique de l'éradiquer.»

En fait, c'est lorsqu'il parle de littérature que l'écrivain mexicain devient le plus optimiste. Il s'extasie devant la prolifération de jeunes écrivains latino-américains qui succèdent aux grands bonzes «du boom», dont Borges et Carpentier. Au cœur de cette génération d'écrivains «boomerangs», comme il les appelle, aux voix et aux intérêts divers, il relève le grand nombre de femmes, cite Jorge Volpi, qui participe également au festival Metropolis bleu. Fuentes, quant à lui, ne se lasse pas de lire et de relire *Don Quichotte*, de Cervantes, dont il admire la diversité des niveaux de langue et sur lequel il donnera une conférence de presse aujourd'hui même, au festival. En ce sens, *Don Quichotte* ouvre les sources du langage pour tous les écrivains hispanophones.

Malgré ses très nombreuses prises de positions politiques, il n'écrit pas pour faire avancer le monde mais pour faire triompher l'imagination et le langage. «La littérature est la première chose que les régimes totalitaires font disparaître. Une dictature, c'est lorsqu'un gouvernement essaie d'imposer son imagination et son langage.» Pour sa part, Carlos Fuentes a beaucoup écrit sur le Mexique, son histoire, son présent. Il avance même que son pays a peut-être une histoire trop chargée, dont il n'arrive pas à se débarrasser, alors que son voisin, les États-Unis, ne vit que dans le présent et rejette toute mémoire. Dans un essai intitulé *Ce que je crois*, Fuentes a eu ces jolis mots sur la nécessité d'écrire et de lire: «Plus que jamais, un livre et une bibliothèque nous murmurent: "Si nous ne disons plus le monde, nul ne nous donnera de nom. Si nous ne parlons plus, le silence imposera son obscure seigneurie."» Vivement que brille la lumière...

Le Devoir

Précision

Une confusion s'est glissée dans la dernière chronique de Norman Spector. Il aurait fallu lire que le Parti québécois a bel et bien remporté les élections de novembre 1998 mais que le premier ministre Lucien Bouchard n'a plus été en mesure de déclencher un troisième référendum.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

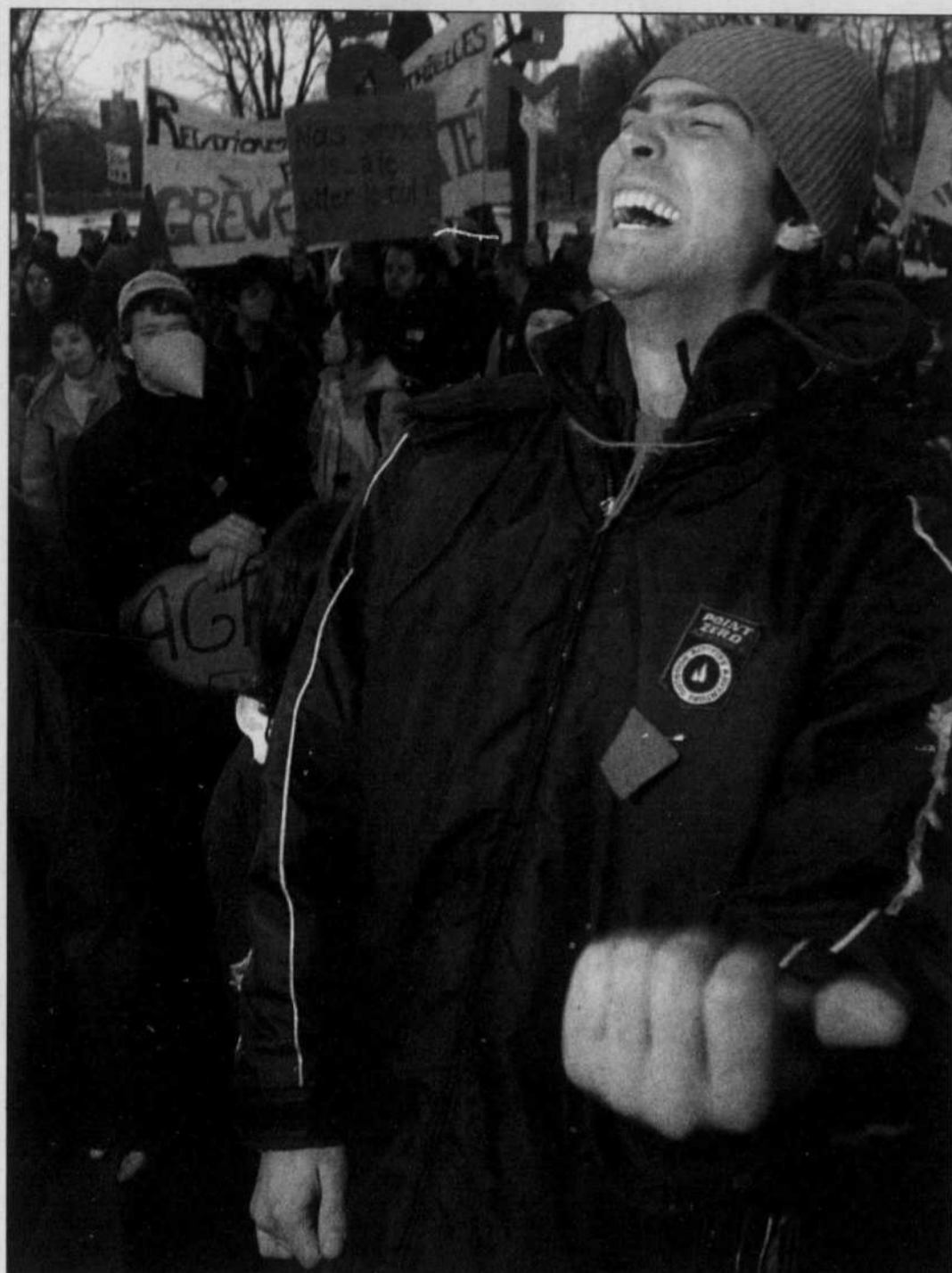
Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc. 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. E-mail: publicite@ledevoir.com. Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



Un rendez-vous festif et revendicateur de plusieurs milliers d'étudiants hier au parc Lafontaine. PEDRO RUIZ LE DEVOIR

ÉTUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

promouvoir. Les deux tiers des Québécois pensent que les étudiants ont eu raison de la rejeter et d'exiger le retour des 103 millions. La proportion est plus exactement de 64 % lorsqu'on parle des 42 millions promis cette année et de 61 % lorsqu'on fait référence aux 95 millions dans cinq ans. Ces deux dernières questions ont été posées à quelque 500 répondants, ce qui implique une marge d'erreur de 4,3 % comparativement à 3,4 % pour les deux premières.

Ces résultats tranchent avec un autre sondage réalisé il y a deux semaines pour le compte de TVA et démontrant que 64 % des 500 personnes interrogées étaient en faveur d'un compromis ou de la ligne dure face aux étudiants. Le sondeur Jean-Marc Léger pense que ce nouveau coup de sonde dissipe l'ambiguïté: «C'est certain que la population veut un compromis, elle veut une solution, mais on voit qu'elle penche beaucoup plus du côté des étudiants que du côté du gouvernement, contrairement à ce qu'on voyait au début du conflit.»

Manifestation

Le président de la FEUQ, Pier-André Bouchard, est ravi de ces résultats qui amènent de l'eau à son moulin en pleine période de discussions avec le ministre. «Cela montre clairement que les Québécois sont derrière nous et comprennent pourquoi on fait la grève», s'exclame le leader étudiant, qui rencontrait les médias en fin de journée au beau milieu d'une foule d'environ 10 000 personnes réunie au parc Lafontaine pour un des plus gros rassemblements étudiant depuis le début de la grève.

La présidente de la Fédération étudiante collégiale a quant à elle souligné la vigueur du mouvement, alors que les assemblées générales renouvellent massivement les mandats de grève. «Nous avons 10 assemblées au cours des derniers jours, les 10 ont reconduit la grève. C'est une note parfaite. Il n'y a aucun essoufflement», soutient Julie Bouchard. Quelque 185 000 étudiants sont toujours en grève dans 35 cégeps et une grande partie des universités.

Plusieurs personnalités artistiques ont donc prêté hier leur voix au mouvement étudiant pour réclamer du gouvernement qu'il réinvestisse l'argent des bourses transformé en prêts. Paul Fiché a ouvert les festivités en reprenant un de ses vieux refrains rassembleur, puis Jacques L'Heureux, alias Passe-Montagne à une époque où les étudiants universitaires d'aujourd'hui étaient encore gamins, est monté sur scène pour appuyer en tant que parent d'adolescent les jeunes dans leur démarche.

La soirée s'est déroulée sans anicroche, les policiers se faisant discrets aux abords du parc Lafontaine. Béluga, Vincent Vallières et Thomas Jensen ont notamment participé au spectacle, tandis que le mordant groupe de rap Loco Locass a obtenu une forte réaction de la foule au moment d'entamer son percutant *Libérez-nous des libéraux*.

Des sympathisants de la CASSEE, la coalition qui représente environ le tiers des grévistes mais qui est exclue des négociations avec le ministre Fournier, se sont manifestés bruyamment tout au cours de la soirée dans les premiers rangs de spectateurs, en réclamant la gratuité scolaire et une présence à la table de négociation, ce qui a poussé la plupart des artistes présents à leur accorder leur soutien.

L'appui populaire était palpable au rassemblement aux flambeaux «manifestés», pour reprendre les termes de Loco Locass. Plusieurs têtes grises se mélangeaient aux jeunes venus d'un peu partout au Québec. Entre quelques bannières syndicales, l'Union des forces progressistes et Option citoyenne ont aussi épaulé les étudiants par leur présence.

«Ce n'est pas parce qu'on est la province où cela coûte le moins cher d'étudier qu'on doit devenir celle où cela coûte le plus cher. La solidarité et la force qu'ils démontrent méritent notre appui», a fait valoir Jean-Guy Dussault, père de quatre enfants aux études post-secondaires.

Un autre père de deux cégepiens en grève, Jean-François Thomas, dénonçait les compressions projetées à l'aide sociale et celles dans l'aide financière. «C'est ridicule de baisser les impôts. Cela ne me dérange pas de payer autant pour ne pas "couper" les pauvres et enterrer les étudiants», déclare M. Thomas, qui a lui-même fait la grève dans son jeune temps. Et sa conjointe Michelle de renchérir: «[Le ministre] Fournier est condescendant envers les étudiants. Il n'a pas montré beaucoup d'ouverture.»

Toujours très discret sur ses pourparlers avec le ministre, le président de la FEUQ a toutefois laissé tomber que les discussions «avançaient». «Il y a eu des rencontres et il va y en avoir dans les jours à venir», a déclaré de façon laconique Pier-André Bouchard.

Réaction gouvernementale

Le ministre de l'Éducation est pour sa part demeuré invisible hier, esquivant les journalistes à la sortie de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres. Son attaché de presse s'est contenté de dire qu'il misait sur les discussions avec la FEUQ et la FEUQ. «Quand il y aura du nouveau suite aux discussions qu'on aura, on se fera un plaisir de communiquer tout ça. Pour l'instant, il n'y aura pas de commentaire sur tout ce qui entoure la grève.»

C'est le ministre du Développement économique, Claude Béchard, qui a été envoyé au bâton pour donner la réplique aux journalistes. Vantant les mérites de la proposition gouvernementale qui «encourage la réussite scolaire» et allège l'endettement des plus démunis, M. Béchard a souligné que son équipe ne «gouverne pas pour les sondages».

Questionné sur la grogne qui prend de plus en plus d'ampleur, le jeune ministre, qui rembourse toujours ses dettes d'études, a répondu: «On va tenir le coup. Non seulement on va tenir le coup, mais on fait très bien dans les circonstances.»

Face à l'agitation sociale qui gagne l'ensemble du milieu de l'éducation avec les grèves qui s'amorcent maintenant dans plusieurs syndicats de l'éducation, le ministre a fait valoir que le gouvernement ne «peut pas inventer de l'argent». Il a néanmoins défendu l'intention de son gouvernement de réduire les impôts, plaçant que ces sommes revenaient dans l'économie.

Le whip en chef du gouvernement, Norman McMillan, est quant à lui venu jeter de l'huile sur le feu en dénonçant les liens entre les centrales syndicales et le mouvement étudiant. Laisant entendre que des autobus auraient été payés par la CSN la semaine dernière pour transporter des manifestants se rendant à Québec, il a soutenu que cette bataille appartenait aux étudiants. «Ce n'est pas aux centrales de s'occuper de ces choses-là.»

L'allusion a fait sortir de ses gonds le président de la FEUQ, pour qui de tels propos dénotent une incapacité à débattre du fond des choses. Il s'insurge contre ce qu'il estime être une tentative «d'utiliser les étudiants pour basher les syndicats en vue de la négociation des conventions collectives». «Qu'il ne pense pas que nous sommes des marionnettes des centrales. Ce n'est pas parce qu'on parle aux gens qu'on est en train de se faire utiliser», a affirmé M. Bouchard, reconnaissant que les centrales avaient «déjà rendu des services» au mouvement étudiant.

Rencontré au rassemblement en soirée où quelques pancartes syndicales côtoyaient les nombreuses affiches peintes à la main par les étudiants, le président du Conseil central de Montréal de la CSN, Arthur Sandborn affirme que le whip «dit n'importe quoi». «Quand j'étais dans le mouvement étudiant il y a 35 ans, on demandait aux syndicats de payer nos autobus, parce qu'ils avaient de l'argent. Mais ce sont les étudiants qui les remplissent. On les regarde et on les appuie», lance le syndicaliste.

Le Devoir

Avec la collaboration de Tommy Chouinard et de Guillaume Bourgault-Côté

FNC

SUITE DE LA PAGE 1

des festivals ont été suspendus dans leurs conséquences», précise M. Lamy. Énoncés en 2002, ces critères ont été décrétés le 21 septembre 2004 par Téléfilm «non applicables à la tenue d'un événement cinématographique à Montréal en vertu de l'appel de propositions lancé le 7 septembre 2004».

Parmi ces critères, soudain superflus, on retrouvait l'obligation «d'être en exploitation depuis au moins trois années consécutives», en plus de devoir démontrer que «le festival ne chevauche ni n'est similaire à aucun autre festival présent dans la même région», etc.

André Lamy, jadis à la tête de Téléfilm Canada, faisait encore partie du conseil d'administration de l'institution fédérale au moment où l'appel d'offres pour les festivals a été lancé. «Je sors aujourd'hui de ma réserve, disait-il hier, parce que le Festival du nouveau cinéma n'a pas été respecté. S'entendre avec Spectra, c'eût été accepter de disparaître comme entité. Ils n'avaient aucun respect pour l'institution qu'on représente.»

Il précise: «Tout le processus est de la merde. Mis au courant de l'appel d'offres, j'avais avisé le président de Téléfilm de mon désaccord à l'époque.»

À ses yeux, le premier perdant de ce gâchis est Spectra elle-même, une entreprise de très bonne réputation dont le renom se trouve terni.

Quant aux torts causés au Festival du nouveau cinéma, il les juge incommensurables. «Nous y avons risqué notre existence sans raison [...]. Le concours n'était pas nécessaire: Téléfilm Canada et la SODEC avaient tous les pouvoirs et tous les moyens pour nommer de façon unilatérale Spectra afin de structurer un événement cinématographique majeur à Montréal.»

André Lamy croit que le concours a été mis sur pied pour favoriser d'office le projet Spectra, certes, mais également afin de torquer le bras au FNC en se servant du nom de Daniel Langlois et de la réputation du festival pour se faire une crédibilité.

Il demande aux institutions d'annuler rétrospectivement le concours et ses conséquences, de nommer le maître d'œuvre d'un événement cinématographique pour 2006, un Canadien du Québec de préférence, à moins de pouvoir prouver que personne ici ne peut réaliser ce mandat. Autre souhait du FNC: annuler la présentation du FIFM en 2005, auquel cas «nous nous engageons à collaborer avec l'entreprise choisie selon des termes et conditions honorables pour les deux parties».

«L'atterrissage de Moritz de Hadeln au Québec est une catastrophe», ajoute André Lamy. «Il est poursuivi en justice, décrié.» Le directeur général du FNC précise qu'il serait étonné que le directeur suisse revienne à Montréal dans des conditions aussi troubles. «On demande d'acheter le contrat de Moritz de Hadeln.»

Du côté de l'Équipe Spectra, on affirme que, contrairement à ce qui a été dit précédemment, les dés ne sont pas jetés en ce qui a trait aux dates du rendez-vous 2005.

«Le conseil d'administration a décidé d'examiner toutes les pistes qui s'offrent à lui et de prendre sa décision au cours des deux prochaines semaines», a précisé hier la directrice des communications du FIFM.

«Faux!», répond André Lamy. «Quelqu'un nous a confirmé que les trois parties — Téléfilm, SODEC, Spectra — se sont entendues dernièrement pour conserver les choses dans l'état actuel. Le Festival de Cannes approche et il était impératif que les dates soient fixées.»

Chez Téléfilm Canada hier, on refusait tout commentaire sur la question.

Le Devoir

COUR

SUITE DE LA PAGE 1

Jusqu'à présent, ces parents ont été déboutés à toutes les étapes du processus judiciaire. S'ils emportaient cette fois-ci, le gouvernement pourrait répondre en invoquant la disposition dérogatoire de la Charte canadienne des droits et libertés, qui permet de soustraire une loi à l'application de certains droits, dont celui à l'égalité.

L'autre cause, par contre, n'offre pas la même porte de sortie au gouvernement, a noté M^e Tyler, qui a déjà été président d'Alliance Québec. Cette affaire découle d'une plainte d'Edwidge Casimir, la mère de deux enfants qui ont fréquenté pendant deux ans une école anglaise ontarienne offrant un programme bilingue. Une fois au Québec, Mme Casimir a voulu inscrire ses enfants à l'école anglaise, mais on leur a refusé le certificat d'admissibilité requis. Comme les enfants avaient fait la moitié de leur scolarité en français, on considérait qu'ils n'avaient pas reçu la majeure partie de leur éducation en anglais, a expliqué M. Tyler.

Mme Casimir conteste le pouvoir de Québec d'imposer une telle exigence. Elle invoque ainsi l'article 23 de la Charte canadienne, qui encadre les droits à l'éducation des minorités linguistiques et ne prévoit aucune règle quantitative de genre. Devant la cour, M^e Tyler avait déclaré que cet article 23 visait d'ailleurs non seulement à protéger les minorités linguistiques mais à assurer leur épanouissement, ce qu'empêcheraient les restrictions québécoises. Or l'article 23 ne peut être suspendu au moyen de la disposition dérogatoire.

La troisième cause qui sera tranchée ce matin porte sur les pouvoirs du Tribunal administratif du Québec. Les appelants contestent le fait que ce tribunal est le seul habilité à revoir les décisions sur les certificats d'admissibilité.

Une des décisions pourrait aussi avoir des ramifications à l'extérieur du Québec, ce qui explique l'intervention de six groupes représentants des francophones hors Québec et de la Commissaire aux langues officielles.

Contrairement au gouvernement fédéral, qui a défendu le pouvoir des provinces d'établir des critères pour l'accès aux écoles de langue minoritaire, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) croit qu'il faut faire une distinction pour le Québec. Elle voudrait d'ailleurs que la Cour suprême reconnaisse la spécificité du Québec dans ce domaine et laisse ainsi aux conseils scolaires des minorités francophones dans les autres provinces le pouvoir qu'ils détiennent de contrôler l'accès à leurs écoles, a expliqué Serge Quinty, directeur des communications de la FCFA.

Le Devoir

CULTURE

CONCERTS CLASSIQUES

Et maintenant, au boulot!

CONCERT GALA.

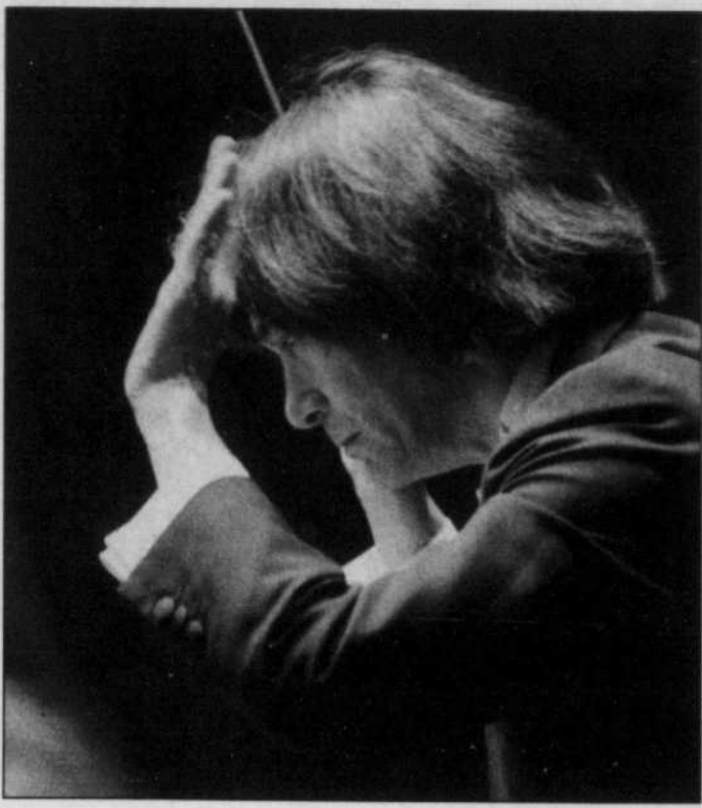
G. Mahler: Symphonie n° 3.
Marjana Lipovsek (alto), Chœurs du Nouveau Monde, Chœur de femmes et Orchestre symphonique de Montréal, direction: Kent Nagano. Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, mercredi le 30 mars 2005 (concert repris vendredi 1^{er} avril).

CHRISTOPHE HUSS

Montréal et son nouveau chef nous ont joué hier soir l'acte 1 d'*Embrassons-nous Follerville* d'Eugène Labiche. Sans vouloir gâcher la fête, il faut tout de même avouer qu'on est retombé sur terre à l'écoute de la 3^e Symphonie de Mahler et que l'ivresse de la venue du «Messie» a vite laissé place à l'inventaire du travail à accomplir.

On sait que, ces derniers jours, les musiciens ont beaucoup répété Messiaen. Messiaen, c'est la semaine prochaine et on espère une tout autre finition et dimension interprétative que ce qu'on a entendu hier soir, d'un fort honorable niveau de concert de chef invité, mais certainement pas de celui de «concert d'intronisation» d'un directeur musical désigné.

La symphonie préférée d'un chef n'est pas forcément celle qu'il dirige le mieux et, franchement, la Troisième de Mahler de Nagano ne me convainc pas. Une bonne partie de l'œuvre est organisée autour de la juxtaposition, l'imbrication, voire la superposition d'éléments contrastés ou antagonistes. C'est, dans le premier mou-



Kent Nagano à la tête de l'OSM hier soir.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

vement, la composante «éclosion de la nature» face à la composante «militaire»; dans le second mouvement, des sections binaires face à des rythmes ternaires; dans le Finale, les phrases expirantes (*vorwärts* -en avançant- ou *drängend* -en pressant-) contre les phrases inspirantes, notées «breit» (large). Sous la baguette de Kent

Nagano, très souvent ces oppositions sont banalisées, édulcorées (1^{er} mouvement), manquent de rigueur (2^e mouvement) ou, pire, dans le fameux Adagio final, se confondent carrément.

De ce point de vue, la stricte lecture de la partition par Nagano m'a déçu. Trois exemples. Dans le premier mouvement revient,

obsédante, une cellule rythmique «militaire» composée d'une noire, de trois doubles croches et d'une noire. De la tenue de cette dernière noire vient le suspense, la tension. Or Nagano transforme cette noire en croche! Sur quelle base? Pourquoi? Ailleurs, les indications de caractères sont souvent anticipées d'une mesure. Pour un chef qui se dit inspiré par Günter Wand, chef qui fuyait ce manque de rigueur comme la peste, c'est étonnant. Enfin, l'agogique du Finale est à revoir: on a même entendu des «breiter» (plus large) accélérant allègrement.

Cette adaptation cavalière de la lettre ne sert aucun esprit particulier. La vraie caractérisation sonore mahlérienne est venue des clarinettes. Les bois se sont bien défendus de manière générale dans un ensemble qui manquait de couleurs et de climats. Il y a beaucoup de travail aux violons (et Monsieur Roberts nous a encore servi ses solos sur le fil du rasoir) pour leur donner personnalité et consistance et, de manière générale, un peu partout il faudra enrichir la culture sonore (cf. la vulgarité improbable des glissandos de trombones au début). Les prestations vocales ont été bonne pour les enfants, un peu gentille pour le chœur de femmes et médiocre pour Madame Lipovsek, qui attaque désormais ses notes par en-dessous, ou en glouissant, si vous préférez.

La symphonie est si belle qu'elle reste impressionnante, mais on s'attendait à mieux, nettement mieux. Le chemin vers l'excellence sera long.

Une nouvelle crise secoue le 20^e Gala des Gémeaux

Une nouvelle crise secoue le Gala des Gémeaux alors que tant TVA que TQS ont décidé de ne pas inscrire leurs émissions au prochain gala. Hier matin, certains journaux faisaient état de la décision de TVA de ne pas présenter ses propres émissions et, hier après-midi, le réseau TQS déclarait qu'il prenait la même décision, étant particulièrement déçu de «l'hommage bâclé pour souligner les dix ans de Flash» l'année dernière.

Les deux réseaux privés n'ont toutefois pas empêché les producteurs indépendants qui diffusent des émissions à leur antenne de participer au prochain gala, mais deux producteurs importants, Productions J de Julie Snyder et Aëtios de Fabienne Larouche, ont fait savoir qu'ils ne participeront pas à la prochaine édition. Cette nouvelle

crise sera difficile à surmonter, d'autant plus que le directeur des programmes de Radio-Canada, Mario Clément, n'a pas voulu confirmer il y a deux semaines la tenue du Gala des Gémeaux, renvoyant le dossier à l'Académie canadienne du cinéma et de télévision, qui organise l'événement. Ce boycottage survient à un moment critique puisque l'Académie devait fêter cet automne les 20 ans des Gémeaux. Le président de l'Académie, Guy Fournier, qui avait fait d'importants efforts depuis deux ans pour rétablir l'harmonie au sein de cette organisation, est présentement à l'extérieur du pays. Il commentera toute cette affaire après son retour le 3 avril.

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

EN BREF

Pierre Dion, nouveau président du Groupe TVA

Pierre Dion a été nommé hier président et chef de direction du Groupe TVA. Il occupait le poste de vice-président exécutif et chef de l'exploitation du groupe depuis septembre dernier. Pierre Dion avait auparavant été président et chef de la direction de

Sélection du Reader's Digest au Canada. De 1990 à 1996, il avait occupé différentes fonctions à la direction de Vidéotron. M. Dion était entré au sein du Groupe TVA l'automne dernier, alors que Raynald Brière avait démissionné de son poste de président depuis quelque temps. Raynald Brière avait été remplacé sur une base intérimaire par Serge Gouin, le président et chef de direction de Quebecor Media, qui continuera à être membre du conseil d'administration de TVA. - Le Devoir

La Chine, deuxième partenaire culturel du Canada

STÉPHANE BAILLARGEON

La Chine devance maintenant le Royaume-Uni et la France comme fournisseur de biens culturels au Canada.

L'Ontario et non pas le Québec demeure de loin la province la plus active dans l'import-export des «biens de la culture» au pays.

Voilà deux révélations étonnantes d'une étude publiée hier par Statistique Canada. L'enquête, intitulée *Commerce international des biens de la culture*, utilise des données de 2003 et les compare avec d'autres recueillies à partir de 1996. Elle s'intéresse à huit catégories de biens: œuvres écrites et publiées, film et vidéo, enregistrement sonore et édition de musique, arts visuels, architecture, publicité, patrimoine, photographie.

L'ensemble des données montre que le déficit commercial du pays se creusait pour la quatrième année consécutive en 2003. Le Canada exportait alors des biens culturels pour une valeur de 2,5 milliards. Ce seuil marque une légère augmentation de 0,5 % par rapport à l'année précédente et la plus faible

croissance en huit ans.

La valeur des importations, elle, atteignait 4,5 milliards, en hausse de 2,9 % par rapport à 2002. D'où le trou atteignant les deux milliards, soit 200 millions de plus que l'année précédente, mais tout de même en deçà du sommet historique de 1997, alors que le déficit commercial culturel canadien plongeait à 2,2 milliards.

Les États-Unis demeurent évidemment le principal partenaire des échanges, en matière culturelle comme ailleurs. En 2003, 93 % des exportations canadiennes sont allées vers ce pays, une hausse de cinq points par rapport à 1996. Par contre, les importations nationales ont diminué, passant de 85 % il y a huit ans à 78 %.

N'empêche, au total, les exportations vers les États-Unis ont diminué dans tous les sous-secteurs, sauf le film et la vidéo. La publicité a particulièrement souffert d'un recul (moins 17 %).

Le déséquilibre commercial accru s'explique partiellement par la poussée des biens importés de Chine. En 2003, ce pays est devenu le deuxième exportateur de biens culturels au Canada. Ce commerce comptait alors pour 305 millions, par rap-

port à 79 millions seulement en 1996. Par comparaison, les importations en provenance du Royaume-Uni (troisième rang) totalisaient 193 millions et celles de la France (quatrième rang), 181 millions. Suivent ensuite l'Italie, le Japon et la Suisse, avec des broutilles.

Les livres, les journaux, les périodiques et les imprimés représentaient environ 46 % des importations de ce pays d'Asie. Le sous-secteur du film et du vidéo prend cependant de l'ampleur.

En fait, le sous-secteur des œuvres écrites et publiées demeure, et de loin, le plus actif, avec le tiers des exportations canadiennes globales (37 %) et les deux tiers (63 %) des importations en 2003. Le déficit dans ce seul domaine compte pour la très grosse part du total national, avec 1,9 milliard.

Les importations du sous-secteur du film et de la vidéo comptaient pour 865 millions de dollars et les exportations, pour 618 millions. L'enregistrement sonore et l'édition de musique s'avéraient profitables au Canada, avec huit millions de plus de biens en partance (155 millions).

Finalement, les données révèlent que l'Ontario accapare de loin la part du lion dans ce commerce des biens culturels. La province voisine a importé pour 3,3 milliards de ces biens en 2003, une hausse de 4,5 % en un an, soit les trois quarts des importations totales. L'Ontario est aussi à l'origine de la moitié de tous les biens culturels exportés du Canada, avec 1,3 milliard de produits, une légère baisse de 2,2 % par rapport à 2002.

Le Devoir

Le Théâtre de la Source présente:
Hanuman d'après une légende indienne

Un spectacle pour les enfants de 5 ans et +

Avec Sybil Belleau et Olivier Larocque

Samedi
2, 16 et 23 avril
10 h 30 et 13 h 30

Au Théâtre de l'Esquisse
1650, Marie-Anne Est, Montréal

Information: (514) 527-5797
www.theatredelasource.qc.ca

L'Aigle à deux têtes
de Jean Cocteau

Mise en scène:
Marie-Thérèse Fortin

« Cocteau brille de nouveaux feux... une distribution idéale... un rôle fait sur mesure pour Sylvie Drapeau. »
Hervé Guay, Le Devoir

« On vit en même temps que les personnages les pièges tendus par le destin d'une part et la soif de pouvoir de l'autre. »
Ève Dumas, La Presse

3 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
Ce soir et demain, 20 h • Samedi, 16 h

DENISE-PELLETIER
Sylvie Drapeau, Hugues Frenette, Robert Lalonde, Vincent Champoux, Edith Paquet, Kha Nguyen

DU 18 MARS AU 2 AVRIL 2005

BILLETTERIE
(514) 253-8974

Admission
514 790-1245
1 800 361 4595
admission.com

www.denise-pelletier.qc.ca

LA SÉRIE CINQUIÈME SALLE

MIN TANAKA
6, 7, 8 ET 9 AVRIL 2005 À 20H

SPECTACLE PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DE L'ÉDITION 2005 DE PRÉSENCES DU JAPON, UN ÉVÉNEMENT BIENNAL CONÇU ET RÉALISÉ PAR JOCELYNE MONTPETIT.

EXPOSITION DE PHOTOS DE L'ARTISTE NEW-YORKAIS CHARLIE STEINER, CONSACRÉE AU DANSEUR ET CHOREGRAPHE MIN TANAKA, DANS LE FOYER DE LA CINQUIÈME SALLE.

CONFÉRENCE DE KUNICHI UNO, INTITULÉE AUTOUR DE BECKETT, ARTAUD ET TANAKA, DANS LE FOYER DE LA CINQUIÈME SALLE LE SAMEDI 9 AVRIL À 16H 30.

TARIFS: 10,00 \$ - 20,00 \$

RESERVEZ VOS BILLETS DES MAINTENANT
514.842.2112 • 1.866.842.2112 • www.pda.qc.ca
Réseau Admission 514.790.1245